

Règlement

ARTICLE 1 - Organisation

M GIUSTI O, Auto-entrepreneur, gère sur le site Internet accessible à l'URL <http://www.tirocado.net> une plate forme de jeux gratuits sans obligation d'achat pour une durée indéterminée. Le site et tous les droits qui lui sont rattachés sont la propriété exclusive de TIROCADO.

Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales. Tous les logiciels utilisés sur le site et ceux auxquels il permet l'accès, ainsi que les textes, commentaires, illustrations ou images reproduits sur le site et sur ceux auxquels il permet l'accès font l'objet d'un droit d'auteur et leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Les parties supplémentaires sont facultatives, elles sont nommées sous le nom tiromini, tirocode et tirocode+, celles-ci peuvent être obtenues gratuitement en contrepartie de points dans la boutique section code.

ARTICLE 2 – Conditions générales de jeu

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure (ou mineure à condition de disposer de l'autorisation parentale), à l'exception des personnes ayant participées à la création du site ainsi que des personnes organisant la maintenance informatique de la plate forme de jeux gratuits.

La plate forme de jeux gratuits est ouverte sans restriction de pays.

Les cadeaux sont expédiables en France et Dom Tom, seuls les DVD, Jeux Vidéos, album musicaux et petits colis sont livrables en Union Européenne, Canada, Québec et les Etats-Unis. Les codes, chèques ou virements bancaires ne comportent pas de restriction territoriale.

Les inscriptions sont limitées à 1 compte par personne et par foyer sauf demande auprès du webmaster, (avec e-mail et prénoms différents). Il est interdit d'utiliser un pseudonyme ou d'indiquer des coordonnées inexactes. L'inscription est effectuée pour une durée illimitée, sans préjudice de la faculté pour chacune des parties de résilier unilatéralement, à tout moment, sans préavis ni justifications, les présentes relations contractuelles.

La participation aux jeux du site TIROCADO s'effectue exclusivement par voie électronique, sur le site Internet et est individuelle. Chaque participant doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisé du site.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeux proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément

déterminant l'issue d'une partie et les gagnants d'une partie. TIROCADO se réserve le droit de faire respecter l'égalité de chance entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance. TIROCADO se réserve également le droit d'écarter toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

Il est totalement interdit d'utiliser un logiciel pour jouer sur TIROCADO sous peine de perte du compte et de poursuites.

Article 3 : Parties / Points / Compte du joueur

La valeur des points n'a aucun rapport avec une quelconque valeur monétaire. A tout moment, l'utilisateur et lui seul, pourra consulter le nombre de points qu'il a sur son compte.

L'obtention de parties supplémentaires facultatives peut se faire par l'achat de codes appelés tiromini, tirocode et tirocode+. Ces codes peuvent être obtenus gratuitement en échange de points, dans la boutique section codes. L'obtention de parties supplémentaires facultatives peut également se faire par plusieurs moyens de paiement audiotel. Les codes audiotel peuvent être obtenus gratuitement en échange de points dans la boutique section codes. L'achat de codes pour les mineurs est interdit sans accord parental préalable, TIROCADO décline ainsi toutes responsabilités en cas d'utilisation abusive des numéros surtaxés de la part des mineurs.

De même, l'achat de codes audiotel surtaxé depuis un lieu de travail n'est pas autorisé sauf accord préalable de la part de la direction. En cas d'abus, le joueur accepte par le présent règlement qu'il est seul responsable de son acte et qu'en aucun cas, TIROCADO pourra être tenu pour responsable d'une utilisation abusive sans autorisation préalable tel que mentionné ici.

TIROCADO se réserve le droit de supprimer, modifier le nombre de points sur le compte d'un joueur, si celui-ci ne respectait pas le règlement. TIROCADO décline toute responsabilité en cas de panne ou d'incident technique empêchant le déroulement des jeux et pouvant provoquer d'éventuelles pertes de points ou de données.

Chaque joueur a droit à 1 compte par adresse IP. Si plusieurs comptes apparaissent sur la même adresse IP, TIROCADO se voit dans l'obligation de fermer tous les comptes.

ARTICLE 4 – Législation en vigueur

Le participant doit préalablement vérifier qu'il accède au site à partir d'un état dont la législation l'autorise de manière générale à jouer.

Les jeux proposés sur TIROCADO fonctionnent dans le strict respect de la loi et garantissant une égalité de traitement de tous les participants.

ARTICLE 5 –

Remboursement des frais de connexion

Conformément aux dispositions de l'article L.121-36 du Code de la consommation, l'accès au site et la participation aux jeux qui y sont proposés sont entièrement libres et gratuits, en sorte que les frais de connexion au site, exposés par le participant, lui seront remboursés selon les modalités cidessous.

Un seul remboursement par mois et par adresse IP (même nom, même adresse postale) est admis, à la condition que le participant soit résidant en France et dans les conditions d'utilisation normales du site, étant précisé qu'il est expressément convenu qu'une utilisation normale du site ne peut excéder 5 minutes par jour.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer aux jeux ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaires.

En cas de connexion payante facturée au prorata de la durée de communication, les frais de connexion sur le site pour la participation aux jeux seront remboursés par chèque, sur demande du participant adressée dans le mois du débours de ces frais, le cachet de la poste faisant foi, dans les trois mois de la réception de la demande du participant.

Dans l'hypothèse d'une connexion faisant l'objet d'un paiement forfaitaire pour une durée déterminée et, au-delà de cette durée, facturée au prorata de la durée de communication, les frais de connexion au site seront remboursés au participant dès lors qu'il est établi que le participant a excédé le forfait dont il disposait et que ce forfait a été dépassé du fait de la connexion au site.

Pour obtenir le remboursement de ses frais de connexion, ainsi que les frais d'affranchissement de sa demande de remboursement, le participant doit adresser à TIROCADO une demande écrite, établie sur papier libre, contenant les éléments suivants :

- l'indication de son nom, prénom et adresse postale personnelle ;
- l'indication des dates, des heures et des durées de ses connexions au site ;
- la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel il est abonné, faisant apparaître les dates et heures de ses connexions au site;

Les frais d'affranchissement nécessaires à la demande de remboursement des frais de connexion seront remboursés, sur demande, sur la base du tarif postal lent en vigueur.

L'obtention d'éléments facultatifs ou de lots de parties supplémentaires sur le site ne sera pas remboursée.

ARTICLE 6 –

Obtention des lots ou gains

Le joueur qui gagne à un des jeux proposés sur le site obtient gratuitement, selon les cas, un ou plusieurs lot(s) ou gain(s), qui lui est (sont) attribué(s) personnellement et exclusivement (échangé(s) contre des points) à choisir dans la « boutique cadeaux ».

Les photographies ou représentations graphiques présentant les produits ou services de la boutique ont exclusivement une fonction d'illustration et ne sont pas contractuelles.

A défaut d'indication contraire, les produits ou services décrits sont dépourvus de toute option ou accessoire. Les frais de mise en œuvre, mise en service, installation, utilisation, formalités administratives, des produits ou services gagnés par le participant restent à la charge exclusive de celui-ci.

TIROCADO se réserve la faculté de modifier, à tout moment et sans préavis, la liste des lots offerts ou le montant nécessaire à leur attribution.

Le(s) lot(s) gagné(s) n'est (ne sont) pas échangeable(s) contre un ou d'autres lots, ni contre son (leur) prix ou sa (leur) contre-valeur. Il(s) ne peut (vent) être attribué(s) à une autre personne que le participant bénéficiaire. L'adresse postale déclarée par le joueur sur son compte ne doit en aucun cas comporter le nom ou le prénom d'une personne autre que le titulaire du compte tel qu'il a été déclaré lors de l'inscription.

Après vérification des conditions d'octroi du lot ou gain en cause, le participant bénéficiaire est avisé par TIROCADO par courrier électronique.

TIROCADO s'engage à expédier, le(s) lot(s) dans un délai maximum de 90 jours.

Pour l'envoi des cadeaux, il nous faut impérativement votre n° de téléphone pour les transporteurs. Au cas contraire aucun cadeau ne sera envoyé.

Si TIROCADO se trouve, notamment en raison d'une rupture de stock du fournisseur de lots, dans l'impossibilité de livrer le lot ou gain choisi par le participant, le participant en sera immédiatement avisé par courrier électronique et TIROCADO ré-attribuera sans délai le compte du participant du nombre de points qui avait été débités, afin que celui-ci choisisse un autre lot ou gain disponible. Le participant ne pourra réclamer aucune indemnité à TIROCADO à ce titre.

Sans préjudice de toute action judiciaire et de sa faculté de résiliation de l'inscription du participant, TIROCADO n'est pas tenu de faire parvenir un quelconque lot ou gain au participant bénéficiaire si celui-ci n'a pas saisi correctement ses coordonnées lors de l'inscription, s'il a manifestement, et par n'importe quel moyen, réussi à fausser le résultat d'un jeu ou ne s'est pas conformé au présent règlement.

Du seul fait de l'acceptation de son (ses) lot(s) ou gain(s), le participant bénéficiaire autorise expressément TIROCADO à publier et diffuser, avec la mention de son (ses) lot(s) ou gain(s), son pseudonyme.

ARTICLE 7 –

Modification du règlement

Dans un souci d'adaptation aux évolutions du site et/ou de son exploitation, TIROCADO se réserve la faculté de modifier, unilatéralement et sans préavis, le règlement des jeux ou services proposés sur le site. Dans ce cas, les modifications seront opposables sans délai au participant, après diffusion des nouvelles dispositions pouvant être librement consultées sur le site, et après dépôt d'avenant chez ... associés dépositaire du règlement.

Tout participant déjà inscrit sera informé par courrier électronique ou tout autre moyen de la modification du règlement et sera invité à consulter et agréer les termes du nouveau règlement.

Si le participant n'agrée pas le nouveau règlement, il devra manifester son refus à TIROCADO par tous moyens, notamment par courrier électronique ou, le cas échéant, en modifiant dans la rubrique "Compte" les options concernées par les modifications du règlement.

ARTICLE 8 – Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les personnes qui, s'étant connectées au site et ont répondu aux questions de l'inscription afin d'accéder aux jeux et services du site, disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant.

En conséquence, tout participant inscrit sur TIROCADO a le droit d'exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées, les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

La demande doit être adressée, par écrit avec accusé de réception, avec les coordonnées du demandeur, à l'adresse de TIROCADO indiquée dans le dernier paragraphe du présent règlement.

La demande peut également être formée directement sur le site, par la rubrique " Contact ", selon les modalités qui y sont précisées.

ARTICLE 9 - Responsabilité

La connexion au site implique la connaissance et l'acceptation par le participant des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus informatiques circulant sur le réseau.

En conséquence, TIROCADO ne saurait en aucune circonstance être tenue pour responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement et/ou fonctionnement d'un ou plusieurs jeux proposés sur le site ;
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
- des problèmes d'acheminement ;
- du fonctionnement de tout logiciel ;
- des conséquences de tout virus ou bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la participation à l'un des jeux proposés sur le site ou ayant endommagé le système informatique d'un participant.

TIROCADO ne saurait non plus voir sa responsabilité engagée au titre d'éventuels dysfonctionnements du réseau Internet entraînant des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'intégrité ou la gestion des jeux ou services proposés sur le site.

La connexion de toute personne au site et la participation des participants aux jeux proposés sur le site se fait sous leur entière responsabilité. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

Par ailleurs, TIROCADO ne saurait naturellement avoir aucune responsabilité relative aux difficultés ou impossibilités de connexions des participants à Internet.

TIROCADO ne pourra être tenu pour responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, un ou plusieurs des jeux ou services venaient à être modifié(s), reporté(s) ou annulé(s).

Toute évolution ou changement du programme du site pourra entraîner une mise à jour et/ou une indisponibilité temporaire du site, laquelle ne saurait en aucune manière engager la responsabilité de TIROCADO.

De même, TIROCADO se réserve la faculté d'interrompre ou de suspendre un ou plusieurs des jeux ou services proposés sur le site, à tout moment et sans préavis, sans avoir à en justifier. Dans ce cas, la responsabilité de TIROCADO ne pourra être engagée d'aucune manière de ce fait et les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

TIROCADO précise que l'usage de liens hypertextes peut conduire le participant vers d'autres sites web, indépendants de TIROCADO. Dans ce cas, TIROCADO ne saurait assumer la responsabilité des activités des sites tiers.

Sauf accord préalable, aucun participant n'est autorisé à créer un lien hypertexte entre le site et un autre site web, sauf à engager sa responsabilité.

TIROCADO peut être conduit à proposer aux participants l'accès à des sites tiers ou la participation à des programmes de fidélisation, commercialisation ou toutes autres activités se déroulant sur un site web ou un programme tiers. Dans ce cas, TIROCADO ne saurait assumer la responsabilité des activités de ces tiers et engage ses visiteurs à prendre connaissance des conditions de la participation proposée. En particulier, les sites tiers visités par le participant ou les publicités figurant sur le site sont susceptibles de contenir des " cookies ". Ceux-ci sont gérés par des tiers indépendants de TIROCADO sous leur seule responsabilité, étant précisé que TIROCADO n'a aucun accès aux données qui pourraient être obtenues au moyen de ces " cookies ".

TIROCADO ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre d'un retard dans l'expédition des gains et lots lorsque ce retard ne lui est pas imputable, mais est le fait du prestataire de services auquel elle recourt pour réaliser cette expédition. Elle ne saurait encourir aucune responsabilité contractuelle ou légale au titre des opérations relatives au transport des lots et gains attribués.

De même, TIROCADO ne pourra être tenue pour responsable si le(s) lot(s) ou gain(s) sont endommagé(s) en raison des opérations de transport.

TIROCADO ne fait que délivrer les lots gagnés par un participant et n'a pas la qualité de producteur, ni de fabricant, ni de fournisseur, ni de vendeur, ni de distributeur des lots, quels qu'ils soient, et ne saurait donc voir sa responsabilité engagée à aucun de ces titres.

Tout participant gagnant d'un lot ou de gains s'engage à régler tout impôt, taxe, cotisation sociale ou autre droit éventuel de quelque nature que ce soit, qui pourrait être dû en application de la loi, TIROCADO étant déchargée de toute responsabilité à cet égard.

Au cours de l'inscription, le participant doit choisir un identifiant et un code secret qui lui permettront d'accéder au site. Le participant doit conserver à son mot de passe un caractère confidentiel. Le participant est seul responsable de la conservation et de l'utilisation de son identifiant et de son code secret, et notamment de l'impossibilité d'accéder à son compte par oubli de l'identifiant ou du code secret, ou de la consommation par un tiers des gains obtenus.

Toute utilisation illicite de l'identifiant ou/et du code secret du participant devra être signalée dans les plus brefs délais à TIROCADO par tout moyen, afin que TIROCADO soit à même de faire cesser, après enregistrement de l'opposition du participant, les effets de cette utilisation.

ARTICLE 10 – Convention de preuve

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de TIROCADO, dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre TIROCADO et le participant.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, TIROCADO pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de

nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par TIROCADO, notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par TIROCADO dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Les opérations de toute nature réalisées à l'aide de l'identifiant et du code attribués à un participant, à la suite de l'inscription, sont présumées de manière irréfutable, avoir été réalisées sous la responsabilité du participant.

ARTICLE 11 – Loi applicable et interprétation

TIROCADO, le site et le présent règlement sont régis par le droit français.

Le cas échéant, sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige sera soumis au Tribunal compétent. Au préalable, tout différend entre TIROCADO et un participant fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. Les réclamations ou litiges nés de l'interprétation ou de l'exécution de ce règlement devront être soumis, par lettre recommandée avec avis de réception, au siège social de TIROCADO.

ARTICLE 12 – Dépôt et consultation du règlement

Le règlement du jeu est déposé à

L'ensemble des dispositions du présent règlement peut être consulté gratuitement sur le site dans la rubrique "Règlement" dans le menu de chaque page ou obtenu en écrivant à TIROCADO à l'adresse figurant ci-dessous : TIROCADO rue baptistin raphael 12 les hauts de septemes 13240 septemes les vallons

Les frais d'affranchissement nécessaires à la demande d'un exemplaire du règlement seront remboursés, sur demande, sur la base du tarif postal lent en vigueur. joindre la facture.